

# Hebdo Canada

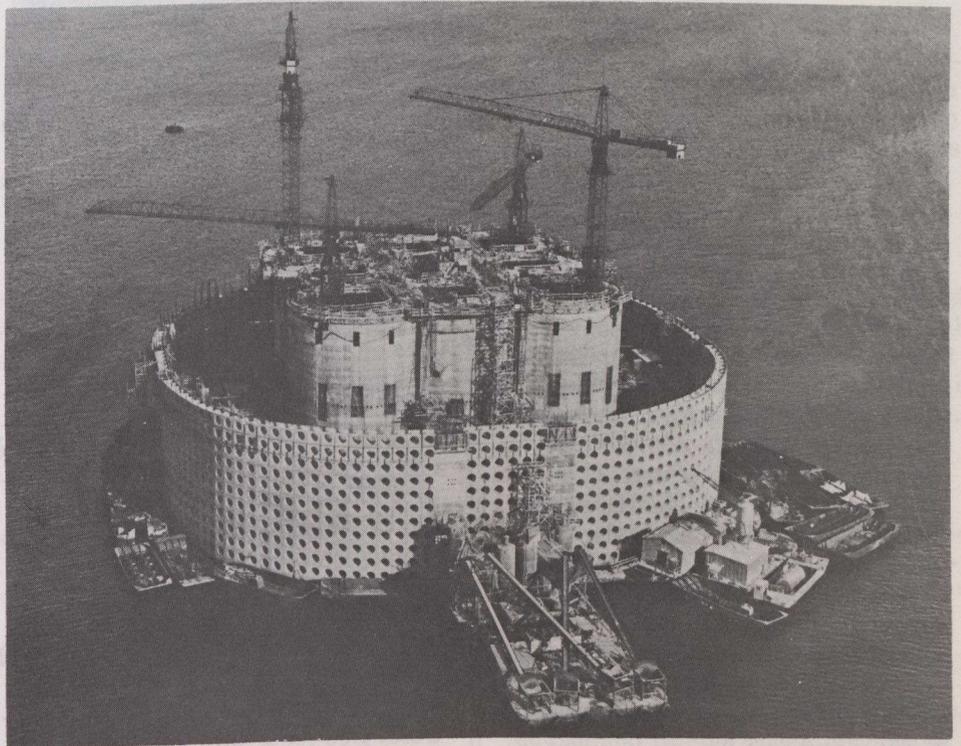
Volume 1, N° 19

le 16 mai 1973



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

## L'apport du Canada au stockage du pétrole en mer du Nord



Dans le secteur norvégien de la mer du Nord, à Ekofisk, région riche en pétrole, à environ 200 milles au sud-ouest de Stavanger, on installe l'une des plus grandes îles artificielles du monde pour stocker le pétrole. Cette construction, dont le montant s'élève à 25 millions de dollars, est le résultat d'une combinaison inhabituelle en matière de contributions internationales. C'est un groupe de compagnies représentant cinq pays qui construit l'île et la possédera. La direction des opérations est confiée à la compagnie américaine *Phillips Petroleum*, de Bartlesville, dans l'Oklahoma. L'île a été conçue et construite en Norvège par une compagnie française sous-licenciée d'une compagnie canadienne et dont le travail est basé sur une invention du Conseil national de recherches du Canada, c'est-à-dire sur la digue à parois perforées de Jarlan.

L'île, dont les neuf réservoirs de pétrole brut ont une capacité totale de

1 million de barils, doit être remorquée jusqu'à Ekofisk au printemps de 1973; c'est là qu'elle sera reliée aux puits de pétrole de ce vaste champ pétrolier en pleine mer. La structure consiste en une digue de béton, du type à caissons perforés, qui entoure les réservoirs en béton également; l'ensemble doit reposer sur le fond à 230 pieds de profondeur. La forme extérieure est celle d'un carré de 302 pieds de côté et à coins arrondis. La digue perforée a 269 pieds de hauteur et les réservoirs de stockage 295 pieds, ce qui fait que la partie supérieure de ces derniers est à 65 pieds au-dessus du niveau de la mer. La partie supérieure des réservoirs est pontée pour que l'on puisse séparer le gaz du pétrole et installer les équipements d'exploitation.

Le côté original de cette île artificielle de stockage du pétrole est une digue perforée mise au point par G.L.E. Jarlan, D.Sc., anciennement physicien au Laboratoire d'hydraulique de la

L'apport du Canada au stockage du pétrole en mer du Nord, 1

Un siège de voiture de toute sécurité pour bébés, 3

Aide fédérale pour l'habitation au Québec, 3

L'immigration en 1972, 3

Lancement officiel d'Héritage Canada, 4

Téléphones Contempra pour la France, 4

Érables à sucre dans le jardin d'une cathédrale londonienne, 4

La Coupe Stanley aux Canadiens, 5

Vente d'avions à la Norvège, 5

La cérémonie estivale de la relève de la Garde, 5

Échange d'enseignants entre l'Ontario et la France, 5

Bilan du CRDI, 6

Nouveaux laboratoires de recherches sur le tabac, 6

Foyer pour indigents du Vietnam: un don des Canadiens, 6

Division de génie mécanique du Conseil national de recherches du Canada. Cette digue a été brevetée et le brevet appartient à la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée, filiale du Conseil national de recherches; cette société a pour mission de prendre des brevets et d'accorder des licences pour les inventions faites dans les laboratoires relevant du Gouvernement fédéral.

#### Innovée à Baie Comeau, Québec

Une digue du type Jarlan a été construite pour la première fois par le ministère fédéral des Travaux publics en 1962, à Baie Comeau, dans la province de Québec. Depuis cette époque, des digues à parois perforées ont été construites en 1970 à Chandler Harbor, dans la province de Québec, et en 1971 à Roscoff, en France. Grâce aux perforations, les hautes vagues venant de l'océan ne peuvent sauter par-dessus la digue sauf si les tempêtes sont extrêmement violentes. En outre, il est possible d'utiliser le côté à l'abri comme quai en eaux calmes.

On sait que les tempêtes en mer du Nord sont parmi les plus violentes du monde et c'est la raison pour laquelle le groupe *Phillips Norway* a lancé des appels d'offres pour construire un parc de stockage pouvant résister aux plus mauvaises mers sans que l'on ait à interrompre le remplissage et même si le mauvais temps interdit de charger les pétroliers.

M. Jarlan et la compagnie française C.G. Doris (c'est-à-dire la Compagnie générale pour les Développements opérationnels des Richesses sous-marines), ont fait des propositions au groupe *Phillips Norway*. M. Jarlan est ingénieur-conseil pour la compagnie C.G. Doris qui est sous-licenciée de *Portocean Limited*, compagnie canadienne créée par M. Jarlan. La compagnie et M. Jarlan sont détenteurs de la licence accordée par la Société canadienne des brevets et d'exploitation limitée.

Le contrat a été accordé à la compagnie Doris en juillet 1971 et la construction a commencé en automne à Stavanger, en Norvège, à 200 miles des puits d'Ekofisk.

#### Principe de construction de la digue

Grâce aux perforations de la digue en béton précontraint, les vagues venant

s'écraser sur la paroi extérieure ne trouvent pas une surface continue mais, au contraire, des passages permettant à de grandes quantités d'eau de s'écouler dans l'espace compris entre la digue perforée et les réservoirs. Ainsi une grande partie de l'énergie d'impact est sans effet sur la digue et se trouve absorbée par frottement et par turbulence dans cette sorte d'espace de tranquillisation. En même temps, le niveau des eaux augmente dans cet espace ce qui fait que ces masses d'eau en surplus ont tendance à s'écouler par les trous vers la mer lorsqu'il y a un creux à l'extérieur de la digue. Au moment où la vague suivante arrive, ces eaux sortant des perforations l'amortissent et tendent ensuite à retourner dans l'espace de tranquillisation sous l'action de la vague. Ces espaces, ou chambres de tranquillisation dans le cas de digues couvertes, sont en fait des régions de dissipation partielle de l'énergie des vagues incidentes (jusqu'à 60 p. cent environ) de sorte que les réservoirs à l'intérieur de l'île artificielle se trouvent bien protégés contre les plus mauvaises mers dont les vagues atteignent parfois 75 pieds de hauteur en mer du Nord.

Durant l'utilisation, les neuf réservoirs sont toujours remplis d'eau ou de pétrole brut, dont la densité est de 0.83, ou d'un mélange d'eau et de pétrole. Ces réservoirs sont maintenus sous pression grâce à un château d'eau placé à leur partie supérieure. Durant le remplissage, le pétrole entrant dans les réservoirs rejette l'eau de mer qui s'y trouve. Comme ces eaux peuvent contenir du pétrole, il est nécessaire de les nettoyer avant de les renvoyer dans le château d'eau où le niveau est maintenu pour pouvoir remplacer automatiquement par de l'eau le pétrole pompé des réservoirs. Grâce à un système de jets d'eau à haute pression, il est possible de nettoyer les réservoirs où des dépôts peuvent s'accumuler. Les réservoirs sont équipés de pompes branchées sur des conduites de 30 pouces pour les remplir et pour charger les pétroliers.

Les niveaux de l'eau et du pétrole sont continuellement autorégulés. Il existe d'autres équipements auxiliaires dont une ventilation automatique, un système de lutte contre les incendies et des appareils de navigation.

Les travaux de bétonnage et de pré-

contrainte ont été exécutés sur sous-contrats par Europe Etudes et par la Société technique de l'utilisation de la précontrainte, toutes les deux de Paris. Une analyse d'éléments finis tridimensionnels a été faite à l'Université de Calgary, en Alberta, avec l'aide des professeurs A. Ghali, W.H. Dilger et Y.K. Cheung. Cette analyse a montré que les relations calculées entre les contraintes et les déformations et adoptées pour l'étude sont adéquates.

Pour les structures en béton, les normes suivies ont été celles de l'*American Society for Testing Materials*, du *American Concrete Institute* et du Code norvégien du béton. Les recommandations du Comité européen du béton, relevant de la Fédération internationale de la précontrainte, ont été appliquées pour la mise sous tension.

La structure a été construite en deux étapes, la première en cale sèche et la deuxième après lancement. On a d'abord construit en cale sèche, à Stavanger, les fondations du radeau. A la fin de cette étape, le radeau à double plancher avait 20 pieds de haut et il était entouré de la digue à parois perforées haute de 29 pieds. Les perforations ont été temporairement fermées pour que l'ensemble puisse flotter.

La structure flottante a été sortie de la cale sèche et ancrée dans un espace abrité. La digue perforée a été construite en éléments de béton moulés soigneusement mis en place à l'aide de grues flottantes. On a utilisé la technique des coffrages glissants pour construire les réservoirs car elle permet une construction rapide. On a procédé alors à la mise sous tension pour que l'unité entière puisse être en compression. A mesure que les parois externes s'élèvent, on laisse l'ensemble s'enfoncer de plus en plus dans la mer tout en gardant un espace libre suffisant pour que le béton puisse prendre.

Tout laisse penser que ce parc de stockage en pleine mer est une réussite. Si c'est le cas, la plate-forme obtenue par pontage solide et stable pourrait servir aux études océanographiques et à d'autres applications comme les centrales nucléaires en mer et les plates-formes pour le forage ou l'exploitation des puits de gaz ou de pétrole. (*Extrait de Science Dimension, édition d'avril 1973, Conseil national de recherches du Canada.*)

### Un siège de voiture de toute sécurité pour bébés

Bien que de nombreux types de sièges spéciaux aient été fabriqués pour la sécurité des enfants en voiture, des tests de plus en plus sévères ont révélé les lacunes et mêmes les dangers occasionnels que nombre d'entre eux présentaient, et certains ont été retirés du marché.

La conception et la mise au point du siège de sécurité automobile pour enfants *Guardwell* ont duré une bonne année avant que la *Donlee Plastics* de Weston (ONTARIO) en commence la fabrication, et cela, après que l'Institut de recherches sur la sécurité routière de l'Université du Michigan en eut éprouvé la qualité. Les résultats ont été excellents.

*Donlee* a fabriqué son siège de sécurité en une seule pièce à l'aide de polyéthylène à haute densité, car ce matériau offre deux importants avantages, à savoir, sa capacité d'absorber l'énergie et sa résistance à l'humidité. L'appui protecteur matelassé à l'avant du siège est également capable d'absorber l'énergie et de résister à l'humidité. Mentionnons également que le siège *Guardwell* est doté d'un fond plat, ce qui le maintient en équilibre et l'empêche de balloter d'un côté et de l'autre.

La courroie, à hauteur des cuisses, maintient fermement le siège de l'en-



Le siège de sécurité *Guardwell*

fant, mais ne touche jamais ce dernier parce qu'elle passe par des ouvertures pratiquées dans les côtés et qu'elle absorbe toute la traction et la tension. Ainsi, la ceinture se fixe fermement.

Le nouveau siège peut s'utiliser également sur le plancher, sur la pelouse et comme siège surélevé à table. En fait, le fabricant recommande de l'utiliser à l'extérieur de la voiture afin que l'enfant puisse bien l'accepter et s'y habituer parfaitement.

Québec pour la réalisation d'autres programmes d'habitation en 1973.

Cette entente comporte aussi l'engagement de mettre sur pied un comité spécial afin d'entreprendre un examen des mécanismes et procédures relativement à un ensemble d'activités dans le domaine de l'habitation et des questions urbaines connexes.

### L'immigration en 1972

Le Canada a accueilli 122,006 immigrants en 1972, soit une augmentation minime de 106 personnes (0.1 p. cent) par rapport à 1971, a annoncé le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras.

"Il s'agit de la première hausse de l'immigration depuis 1967, précise M. Andras. Elle résulte principalement de l'arrivée de 5,021 Asiatiques expulsés d'Ouganda et de l'octroi du statut d'immigrant reçu à environ 35,000 visiteurs non immigrants qui avaient formulé une demande d'admission au cours des deux ou trois dernières années."

Depuis 1967, année où le Canada avait reçu 222,876 immigrants, l'immigration a connu un fléchissement continu. De 183,974 personnes en 1968, le flot a ralenti à 161,531 en 1968, puis à 147,713 en 1970 et enfin à 121,900 en 1971.

Pour la deuxième année consécutive, les États-Unis se classent en tête de file comme source d'immigrants pour le Canada. En effet, 22,618 personnes (18.5 p. cent du total) sont venues de ce pays en 1972, soit une augmentation de 1,748 par rapport à l'année dernière. La Grande-Bretagne prend la deuxième place avec 18,197 immigrants, ou 14.9 p. cent du total, comparative-ment à 15,451 en 1971.

Les principaux pays d'origine des immigrants en 1972 sont les suivants (les chiffres de 1971 sont entre parenthèses): États-Unis, 22,618 (20,870); Grande-Bretagne, 18,197 (15,451); Portugal, 8,737 (9,157); Hong Kong, 6,297 (5,009); Inde, 5,049 (5,313); Ouganda, 5,021 (149); Italie, 4,608 (5,790); Grèce, 4,016 (4,769); Philippines, 3,946 (4,180); Jamaïque, 3,092 (3,903).

#### Choix des provinces

L'Ontario est le principal pôle d'attraction des immigrants: 63,805 (52.3 p. cent du total) s'y sont établis en 1972.

### Aide fédérale pour l'habitation au Québec

Une entente d'ordre administratif a été conclue récemment entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Québec. Aux termes de cet accord, le Gouvernement du Canada mettra à la disposition du Québec une somme totale de 70 millions de dollars à titre de participation financière destinée à permettre au Gouvernement du Québec de consentir des prêts au cours de 1973 pour la construction de projets municipaux d'habitation pour familles à faibles revenus ainsi que des foyers pour personnes âgées et des résidences pour les étudiants et l'enfance inadaptée.

Cette nouvelle a été communiquée à la fois par M. Ron Basford, ministre d'État chargé des Affaires urbaines et par M. Victor C. Goldbloom, ministre

des Affaires municipales, responsable de l'application de la Loi de la Société d'habitation du Québec. L'accord a été signé à Montréal par MM. H.W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement et Jacques Bernier, président de la Société d'habitation du Québec.

La Société d'habitation du Québec pourra affecter au logement les crédits fournis par le Gouvernement fédéral, les prêter aux municipalités, aux sociétés sans but lucratif, aux coopératives d'habitation et à toute institution autorisée à ces fins.

Les dispositions de l'entente prévoient que la somme de 70 millions de dollars pourra être révisée au cours de l'année si des fonds additionnels sont requis par la Société d'habitation du

La Colombie-Britannique a remplacé le Québec au deuxième rang, attirant 20,107 immigrants (16.5 p. cent); pour sa part, le Québec a reçu 18,592 personnes (15.2 p. cent). Suivent ensuite l'Alberta avec 8,390 immigrants (6.9 p. cent), le Manitoba avec 5,262 (4.3 p. cent), et la Saskatchewan avec 1,511 (1.2 p. cent). L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont reçu ensemble 3,348 immigrants (2.7 p. cent), et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest en ont accueilli 305 (0.3 p. cent).

Le nombre d'immigrants qui se sont joints à l'effectif ouvrier a fléchi à 59,432, comparativement à 61,282 en 1971. De ce nombre, 15,389 (25.9 p. cent) oeuvraient dans les secteurs de la fabrication, de la construction et de la mécanique; 15,262 (25.7 p. cent) étaient des professionnels ou des techniciens; 8,549 (14.4 p. cent) envisageaient du travail de bureau; 6,575 (11.1 p. cent) se dirigeaient vers les industries des services et de la récréation; 4,368 (7.4 p. cent) appartenaient au domaine de l'administration et 2,460 (4.1 p. cent) se destinaient au commerce et à la finance.

La majorité des immigrants, 96,916 (79.4 p. cent) étaient âgés de moins de 35 ans. Le total est réparti à peu près également entre les deux sexes: 60,070 hommes et 61,936 femmes.

### Lancement officiel d'Héritage Canada

Héritage Canada, le premier organisme national pour la préservation du patrimoine historique et naturel du Canada, a été lancé officiellement le 2 avril par le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien, qui a également dévoilé les noms des membres fondateurs du Conseil d'administration et a présenté un chèque de 12 millions de dollars au président de ce Conseil, M. Hartland MacDougall.

Héritage Canada est maintenant constitué en organisme national charitable, dont les gouverneurs fondateurs viennent de toutes les régions du Canada.

En plus de M. MacDougall, de Toronto, les autres membres du Conseil d'administration sont: le Dr Pierre Dansereau, de Montréal, vice-président; M. Philip Oland, de Saint-Jean, N.-B.; Mme Claude Bertrand, de Montréal; MM. Pierre Berton et Frederic

Rounthwaite, de Toronto; M. Etienne Gaboury, de Winnipeg; M. Donald Harvie, de Calgary; et le Dr George Clutesi, de Port Alberni, C.-B.

Deux autres membres représentent le Gouvernement fédéral: le sous-ministre adjoint principal (Conservation) du ministère des Affaires indiennes et du Nord, et le président du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada, secrétariat d'État. M. R.A.J. Phillips, d'Ottawa, a été nommé directeur exécutif de l'organisme.

Même si Héritage Canada reçoit aujourd'hui un montant de 12 millions de dollars pour son fonds de dotation de la part du Gouvernement fédéral, seul l'intérêt de ce capital sera utilisé pour la réalisation de son programme. Héritage Canada devra en effet recueillir des fonds additionnels par l'adhésion de membres individuels et de dons personnels, de legs ou de subventions en argent ou en biens immobiliers, consentis par des personnes, des corporations et des fondations.

D'ici quelques mois, le Conseil d'administration prévoit être en mesure d'annoncer les détails d'une campagne nationale propre à favoriser et à encourager différentes formules d'adhésion.

Avant la tenue de sa première assemblée annuelle et de l'élection de son Conseil d'administration, les membres étudieront de quelle façon Héritage Canada devra utiliser efficacement ses faibles ressources afin de protéger les immeubles et les régions panoramiques et naturelles du patrimoine national. L'accent sera mis sur la coopération avec les gouvernements provinciaux et municipaux, de même que les organisations locales et bénévoles.

### Téléphones Contempra pour la France

La société *Northern Electric* annonce que la France vient de lui passer sa première commande de téléphones Contempra et d'équipement canadien, pour un montant de \$250,000.

"L'administration des téléphones est assumée par le Gouvernement français et il est fort possible, s'il trouve le produit satisfaisant (ce dont je ne doute nullement), que nous établissons en France un atelier de montage pour répondre aux besoins de ce nouveau marché", a déclaré M. Lobb, président de la *Northern Electric*.

"Les pays européens insistent pour

que les fournisseurs implantent une usine sur leurs territoires avant de s'engager à placer des commandes importantes. La Turquie en est un exemple parfait a-t-il ajouté. Nous avons implanté là une usine et venons de recevoir de son Administration publique des Téléphones une commande additionnelle d'équipement valant 36 millions de dollars. Plusieurs des pièces utilisées pour finir le produit dans l'usine turque sont fabriquées au Canada et il en sera de même pour la France lorsque nous parviendrons à ce stade. De tels projets ne devraient pas être considérés par les travailleurs canadiens comme des menaces à leurs emplois, mais plutôt comme des activités susceptibles de leur assurer plus de travail."

La passation du contrat de \$250,000 avec le Gouvernement français, qui assure l'Administration publique des Postes et Télécommunications, a pris six mois, la raison principale de ce délai étant que la conception du Contempra, innovation applaudie au Canada en 1967, a dû être considérablement modifiée afin de l'adapter au réseau français.

### Érables à sucre dans le jardin d'une cathédrale londonienne

Deux érables à sucre canadiens, transplantés en février dans le nouveau jardin de la cathédrale Saint-Paul, à Londres, ont bien repris et recommencent à pousser. Ils se trouvent là parce que M. Robert A. Wisener, agent de change torontois, a jugé bon de les présenter aux autorités de la ville, en témoignage de son intérêt au slogan britannique "Plantez un arbre par an". Les arbres marquent aussi l'inauguration des nouveaux bureaux de M. Wisener à Londres. La date et les circonstances relatives à l'événement figurent sur une petite plaque de nickel-chrome, fabriquée à Toronto.

Les arbres fournis par les pépinières Vaughan d'Agincourt (Ontario) et transportés au Royaume-Uni par Air-Canada, ont été plantés au cours d'une brève cérémonie à laquelle assistaient des personnalités londoniennes, le doyen de la cathédrale Saint-Paul, M. J.H. Warren, haut-commissaire du Canada à Londres et M. Ward Cornell, agent général de l'Ontario.

### La Coupe Stanley aux Canadiens

L'équipe des Canadiens de Montréal a remporté, le 10 mai, le trophée de la Ligue nationale de Hockey, la Coupe Stanley, en battant dans la finale 4 de 7, les Blackhawks de Chicago par quatre parties à deux.

Montréal a remporté la première partie 8-3; la seconde 7-4; la quatrième 4-0; et la sixième 6-4.

Chicago a remporté la troisième partie 7-4 et la cinquième 8-7.

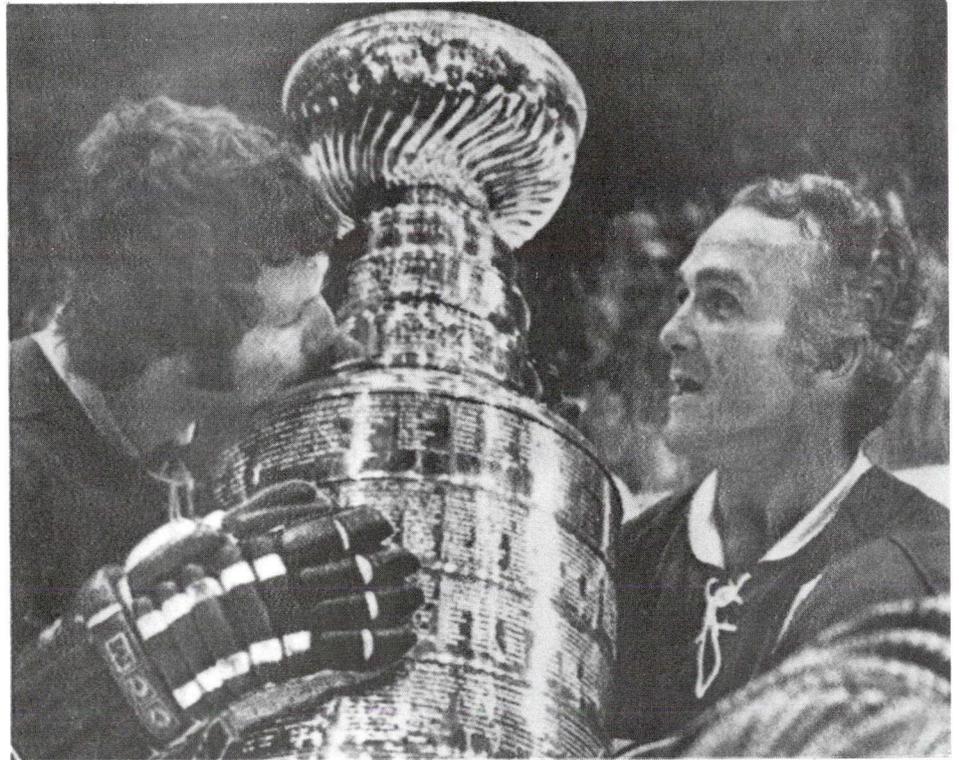
C'est la dix-huitième fois que les Canadiens remportent la Coupe Stanley.

Yvan Cournoyer a été choisi le meilleur compteur de la LNH ayant compté 15 buts, dépassant ainsi le record de 14 buts de F. Mahovalich, il y a deux ans.

#### Association mondiale

Pour ce qui est de l'Association mondiale de Hockey, les Whalers de la Nouvelle-Engleterre ont battu les Jets de Winnipeg par 4 parties à 1 dans la finale 4 de 7.

L'équipe de la Nouvelle-Engleterre a gagné par 7-2, 7-4, 4-2, et 9-6 dans les première, deuxième, quatrième et cinquième parties. Winnipeg a remporté la troisième partie 4-3.



AP Wirephoto

*Larry Robinson fait preuve de sa joie en compagnie du chef de l'équipe Henri Richard (à droite) après que l'équipe*

*des Canadiens de Montréal eut remporté la Coupe Stanley en battant les Blackhawks de Chicago 6-4, le 10 mai.*

### Vente d'avions à la Norvège

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson a annoncé récemment, la vente à la Norvège de 22 avions CF-104 *Starfighter*, ainsi que le programme connexe de soutien en matériel, en pièces de rechange et en formation de personnel; le tout s'élève à plus de 13 millions de dollars.

Depuis qu'en juillet 1970, la contribution canadienne aux Forces aériennes de l'OTAN en Europe est passée de six à trois escadrons de CF-104, ces avions étaient en surplus des besoins des Forces canadiennes.

M. Richardson a déclaré que les déboursés de la Norvège pour les avions, un premier approvisionnement en pièces de rechange, la formation du personnel, ainsi que les frais administratifs, seront de l'ordre de plus de 9.1 millions de dollars. De plus, la Norvège versera environ quatre millions à l'industrie aéronautique canadienne pour la révision des moteurs et des travaux sur la cellule des avions.

### La cérémonie estivale de la relève de la Garde

Tuniques écarlates, bonnets à poil et manoeuvres de précision feront partie du spectacle militaire qui se déroulera cet été sur la colline du Parlement, dans le cadre de la cérémonie de la relève de la Garde.

Des membres de la Milice des Forces canadiennes prendront part à cette cérémonie séculaire qui aura lieu du 24 juin jusqu'au 3 septembre, jour de la fête du Travail.

C'est la quinzième année consécutive que l'on pourra voir la cérémonie se dérouler sur la colline du Parlement.

Cet été encore, 120 membres des *Governor General's Foot Guards* d'Ottawa et des *Canadian Grenadier Guards* de Montréal exécuteront la relève de la Garde chaque jour à 10 heures.

La plupart des réservistes sont des étudiants d'université qui passent une période d'entraînement d'un mois à la Base des Forces canadiennes de Petawawa (Ontario), avant de s'instal-

ler dans leurs locaux d'été à Ottawa.

La Musique du *Royal Canadian Regiment*, de la BFC de Gagetown (N.-B.), la Musique de l'Artillerie royale canadienne, de Montréal, et la Musique centrale des Forces canadiennes, d'Ottawa, assureront l'accompagnement musical lors des cérémonies sur la colline.

### Échange d'enseignants entre l'Ontario et la France

Cet été, quinze professeurs de français des écoles secondaires de l'Ontario et dix instituteurs du niveau élémentaire se rendront respectivement à Tours et à La Rochelle, dans le cadre du programme d'échanges culturels et pédagogiques avec la France. Les 25 enseignants suivront des cours gratuits de perfectionnement en français. Ils assumeront leurs propres frais de déplacement mais recevront 700 francs du Gouvernement français pour couvrir leurs frais de nourriture et de logement.

## Bilan du CRDI

Au 31 décembre 1972, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) avait engagé \$11.1 millions pour le financement de 84 projets dans 60 pays. Un bon nombre de ces projets demandant des recherches sur le manioc ou le sorgho, par exemple, sont liés dans une sorte de réseau couvrant l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie.

Pendant les neuf mois qui ont suivi la période couverte par le Rapport annuel 1971-1972 du CRDI, les fonds accordés à des projets de recherches dans les pays en voie de développement ont triplé. M. David Hopper, président du CRDI, déclarait récemment que "les premiers mois suivant l'inauguration du CRDI, à la fin de 1970, avaient permis de formuler l'orientation des travaux du Centre, puis que par la suite, les activités du CRDI avaient progressé à grands pas."

Une importance particulière est attachée aux recherches destinées à profiter aux populations rurales des pays en voie de développement. On a approuvé pour l'Afrique, par exemple, des projets d'un total de \$3 millions dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture et de la pisciculture.

En plus des 31 projets relevant de la direction des Sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition, quelque 23 autres projets ont été approuvés par la direction des Sciences de la population et de la santé, dont des recherches portant sur la reproduction humaine, les études démographiques et la formation d'auxiliaires médicaux. La direction des Sciences sociales et des ressources humaines s'occupe pour sa part de 21 projets comprenant plusieurs études sur la migration et le développement régional, surtout en Asie. Les neuf projets subventionnés par la direction des Sciences de l'information vont de

l'aide à l'aménagement de services de vulgarisation industrielle en Asie du Sud-Est, à la mise sur pied d'un centre d'information sur le manioc en Amérique latine où des milliers de documents traitant de cet arbrisseau tropical seront recueillis et catalogués.

Seulement quelques experts-conseils, qui jouissent de contrats à long terme avec le Centre, travaillent à ces projets, puisque le CRDI est intéressé à former par l'expérience et le travail pratique des chercheurs originaires des pays en voie de développement, et à garder à son minimum l'apport en aide technique extérieure.

## Nouveaux laboratoires de recherches sur le tabac

De nouveaux laboratoires seront construits, dès le début de 1973, à la Station de recherches sur le tabac de Delhi (Ontario). M. Eugene F. Whelan, ministre de l'Agriculture, et M. Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, ont déclaré que les deux ministères participeront au programme de recherches du tabac et de ses effets sur la santé, dont une partie sera exécutée à Delhi.

"Le but à long terme que vise la Station de Delhi est de créer des variétés de tabac et des techniques de culture, de séchage et de transformation qui pourront aider à produire des cigarettes moins toxiques," a déclaré M. Whelan.

Les travaux préparatoires ont déjà prouvé, par exemple, que les cigarettes fabriquées avec les feuilles inférieures des plants produisent beaucoup moins de goudron et de nicotine que celles provenant des feuilles supérieures.

Par la sélection, le Canada pourra peut-être créer une variété dont la plante entière contiendra un plus faible pourcentage d'éléments producteurs de goudron et de nicotine que celui des variétés actuelles. C'est ainsi que les nouveaux types de tabac combinés aux améliorations apportées dans les procédés de fabrication, comme la production de feuilles de tabac aggloméré et le perfectionnement du filtre, permettront d'obtenir des cigarettes dont les ingrédients seront moins dangereux pour les fumeurs.

La recherche portera sur la chimie

et la physiologie de la plante et sur les propriétés chimiques et physiques de la fumée de cigarette; elle aura lieu à la Station fédérale de recherches agricoles de Delhi, dans les nouveaux laboratoires.

En outre, la caractérisation chimique et physique de la fumée et d'autres recherches se poursuivront à l'université de Waterloo, laquelle entreprend deux fois l'an des essais sur le goudron et la nicotine pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

"Cette recherche, à laquelle collaborent deux ministères fédéraux et une université, s'ajoutera aux travaux que poursuivent d'autres pays pour fabriquer des produits de tabac moins nocifs et permettra au gouvernement d'orienter l'industrie canadienne du tabac dans les questions relatives à la santé," a déclaré M. Lalonde.

## Foyer pour indigents du Vietnam: un don des Canadiens

Deux foyers communautaires pour les indigents seront construits à Pleiku, grâce à l'argent donné par les Canadiens qui font partie de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Vietnam.

Le major Jeffrey Kelly, de Bobcaygeon (Ontario), a récemment remis un autre don à Monseigneur Paul L. Seitz, évêque de Kontum. Ce dernier a déclaré que les foyers recevraient tous les membres nécessiteux de la tribu des Montagnards, qui font partie de son diocèse. Monseigneur Seitz, missionnaire français, exerce son apostolat au Vietnam depuis 1936.

"Les bâtiments représentent un souvenir tangible du séjour des Canadiens à Pleiku, a-t-il dit, et constituent un autre témoignage de l'étroite coopération qui existe entre la mission et les Canadiens en garnison au Vietnam."

Le major Kelly contribue personnellement à la caisse de la mission depuis 1968. Il est présentement affecté au quartier général de la Commission internationale, à Saigon.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".